

ASSOCIATION « LE ZEBUPHILE »

<http://www.zebuphile.org>

Association régie par la loi du 1er juillet 1901

Président de l'Association : M. Patrick CADIN
(cadinpatrick@hotmail.com)

* * *

FICHE ADHÉSION – DON / année 2022

Complétez cette fiche en cochant les options souhaitées et une fois remplie envoyez la à la trésorière , avec votre règlement, par courrier postal ou courriel (en cas par exemple de virement bancaire):

Mme Françoise BELLOT, 1 sentier des Alouettes – 94260 FRESNES (France)
(francoise-bellot@orange.fr – 06 45 89 29 04)

Les dons sont défiscalisables à 66 %. Vous recevrez votre reçu de don début 2023.

J'adhère à l'association et paie la cotisation annuelle de : **20 €**
L'adhésion vous fait de devenir membre de l'association « Le Zébuphile ».

Je fais un don à l'association d'un montant de : €

Vous pouvez ou non affecter ce don, à votre choix, à une ou plusieurs des lignes budgétaires suivantes :

- Education et bien être des enfants de Mokana : €
- Travaux de maintenance des locaux de Mokana : €
- Banque de riz pour les familles des enfants externes : €
- Événement particulier : €
(Anniversaires, fêtes, études supérieures, vacances...)

Je fais le règlement d'un montant total de : €

Par chèque à l'ordre de l'Association « Le Zébuphile »

Par virement au compte de l'Association « Le Zébuphile » à la Société Générale
IBAN : FR76 30003 00943 00037271026 - clé 49
SWIFT : SOGEFRPP

Pour instaurer un virement automatique auprès de votre banque, demandez-nous un RIB du compte du Zébuphile :

Nom :

Adresse :
.....

Téléphone :

Courriel :@.....

Date et signature

Merci de votre soutien